

PUBLICITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTÉ

BUREAU DE COMMUNAUTÉ DU 15 AVRIL 2026

Les délibérations suivantes ont été transmises au contrôle de légalité le 20 avril 2026, visées le 20 avril 2026 et publiées le 20 avril 2026 :

N° délibération	Objet délibération
B2026_01_01	Modification partielle de la délibération B2023_03_02 du Bureau de Communauté en date du 29 juin 2023 concernant la commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille
B2026_01_02	Cession d'un bâtiment d'activité situé sur la commune d'Alès au profit de Mr et Mme DJOUDI
B2026_01_03	Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des communes de Concoules et Sénéchas
B2026_01_04	Commune de Branoux-les-Taillades, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin des Pradals, Secteur des Caussiers Hauts - Problématique CVM
B2026_01_05	Commune de Les Salles-du-Gardon, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin de la Foux, Secteur Aubenas - Problématique CVM
B2026_01_06	Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable fuyard – Commune d'Alès - Rue Fernand Pelloutier – Tranche 1
B2026_01_07	Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif – Commune de Concoules
B2026_01_08	Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, Avenue de la République, Commune de Saint Christol lez Alès
B2026_01_09	Demandes de subventions - Rénovation de l'éclairage public - Remplacement par des luminaires à LED dans 18 communes
B2026_01_10	Demandes de subventions Télégestion de l'éclairage public - Remplacement de 220 horloges astronomiques indépendantes par des horloges astronomiques communicantes - Ville d'Alès

N° délibération	Objet délibération
B2026_01_11	Demande de subventions à l'État pour le Programme de Réussite Éducative

Ces délibérations sont disponibles et peuvent être consultées sur demande écrite auprès du Service des Assemblées de la Communauté Alès Agglomération.

Arrêté le 15 avril 2026

Publicité concernant 11 délibérations

PUBLICITÉ N°2026/02

Le Président
Christophe RIVENQ

